



COMPTE RENDU REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE NPDC

Jeudi 21 novembre 2024 à 18h30 - Siège de la Ligue

Présents :

Mmes Marie-Paule BEAUVOIS, Blandine BOURDERIOUX, Annie DELANGHE, Marie-Josée NOEL
MM. Michel BACZYK Maxime BERTEAUX, Arnaud BOURDERIOUX, Gérard BOUTTEVILLE, Pascal CAMPION, Marc DEJONCKER, Michel DELANGHE, Antoine LAMBOUR, Jean-Luc JENICOT, René JOSSIEN, Renaud KLINCKEMAILLIE, Christophe LIEBAERT, Christian NOEL, Gabriel NOWIK, Joseph PICARD, Pascal VANNERCQ, Serge SPROCQ, Bernard TAVERNE

Excusés : Mme Marie-Claude COLLET - MM. Gérard DEJARDIN, Théo MOCZKO

La réunion démarre à 18h40 et se déroule suivant l'ordre du jour défini.

Préambule :

Renaud KLINCKEMAILLIE, Président de la Ligue, remercie Michel BACZYK pour tout le travail effectué durant 20 ans en tant que Président. Il remercie également tous les membres du Comité précédent pour leurs investissements.

Il rappelle l'article 5 des statuts : La Ligue est un organe déconcentré de la FFTIR qui est d'utilité publique qui dépend de 2 ministères. La Ligue est tenue de respecter les obligations fédérales avec des spécificités dans la gestion sportive.

Le plan de développement pour l'olympiade 2024/2028 est à définir en partenariat avec les 2 départements. C'est une ligne de conduite qui évite les dérives.

Le Comité Directeur est un organe décisionnel. Le bureau met en œuvre ce qui est voté en comité directeur. Les commissions sont sources de propositions qui seront soumises en réunion de bureau et ensuite au vote du Comité Directeur.

Les votes sont pris à la majorité et doivent être appliqués par tous les membres du Comité Directeur.

Rappel : les membres du Comité Directeur ne représentent pas leur club d'appartenance.

Objet de la réunion : Désignation des membres du bureau et des commissions.

1 - Les membres du bureau

Le Président de la Ligue soumet au vote du Comité Directeur les membres suivants :

- Secrétaire Générale :	Annie DELANGHE	Elue à l'unanimité
- Trésorier Général :	Pascal VANNERCQ	Elu à l'unanimité
- Secrétaire Adjointe :	Marie-Josée NOEL	Elue à l'unanimité
- Trésorier Adjoint :	René JOSSIEN	Elu à l'unanimité
- Vice-Président Nord :	Jean-Luc JENICOT	Elu à l'unanimité
- Vice-Président PdC :	Joseph PICARD	Elu à l'unanimité
- Responsable Arbitrage :	Christian NOEL	Elu à l'unanimité
- Responsable GS :	Michel DELANGHE	Elu à l'unanimité
- Président d'honneur :	Michel BACZYK	Elu à l'unanimité
- 1 ^{er} Vice-Président :	Michel DELANGHE	Elu à l'unanimité

2 - Les responsables des commissions

Sont élu(e)s à l'unanimité :	Communication	Marie-Josée NOEL
	Homologation	Serge SPROCQ
	Finances	Renaud KLINCKEMAILLIE
	Disciplinaire	Gérard BOUTTEVILLE
	Juridique	Michel BACZYK
	Personnel	Renaud KLINCKEMAILLIE
	Gestion Sportive	Michel DELANGHE
	Pédagogie Formation	Gabriel NOWIK

Ligue de Tir du Nord/Pas-de-Calais

270 rue des Bourreliers – Zac du Moulin Lamblin – 59320 Hallennes lez Haubourdin – code APE : 9312 Z

Siret 378 025 555 00020 – www.liguedetirnpdc.fr - www.fftir.org



Entrainement/ISSF-IAU-EDT	Jean-Luc JENICOT
Armes Anciennes/Plateaux	Pascal VANNERCQ
Silhouettes Métalliques	Antoine LAMBOUR
Tar/22 hunter/TSV/ISR	Serge SPROCQ
Arbitrage	Christian NOEL
Para Tir/Handi Tir	Serge SPROCQ

3 - Les membres des commissions

La composition des commissions est reprise sur le tableau joint. Quelques membres sont à confirmer.

Renaud KLINCKEMAILLIE remercie tous les membres de leur investissement pour cette nouvelle olympiade.

Il demande que l'ensemble du CD apporte une réflexion lors des réunions de commission concernant le plan de développement repris sur le site de la Ligue, avec des projets réalisables.

Les responsables des commissions s'assureront auprès de la Secrétaire Générale de la disponibilité de la salle de réunion avant de programmer leurs réunions.

A respecter :

- La convocation doit comporter un ordre du jour
- Une feuille de présence qui doit être signée par tous les membres
- Un compte rendu doit être rédigé et validé par l'ensemble des participants
- Le compte rendu sera ensuite transmis à la Secrétaire Générale qui l'enverra à tous les membres du CD
- Le compte rendu sera mis pour étude à l'ordre du jour de la réunion de bureau
- S'il y a lieu, les propositions seront mises au vote du CD qui suit.

Clôture de la réunion : 20h.

Compte rendu rédigé le 28/11/2024

Annie DELANGHE
Secrétaire Générale

Renaud KLINCKEMAILLIE
Président de la Ligue de Tir NPDC

NB - La 1^{ère} réunion de bureau prévue le 3/12/2024 est reportée au mercredi 11/12/2024